

Dominique BUSSEREAU
Ancien Ministre
Député de la Charente-Maritime
Président du Conseil Général

N/Réf. : DB/ML/2012-09

Le

25 SEP. 2012

Monsieur le Directeur Exécutif,

Vous m'avez envoyé, le 12 septembre 2012, un courrier dans lequel vous faites le point sur la situation des Jeunes Entreprises Innovantes (JEI) après la remise en cause d'avantages fiscaux favorisant leur développement. Je vous remercie de cet envoi.

J'ai bien pris note de vos positions sur ce sujet et resterai attentif à l'évolution des problématiques évoquées. Le secteur de la recherche et du développement est fondamental en temps de crise économique, et nous devons tout faire afin de le soutenir. Il est dommageable que ces avantages soient remis en cause, au risque de stopper votre développement et celui d'autres JEI.

En vous assurant de mon appui, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur Exécutif, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Sincèrement

Dominique BUSSEREAU

Monsieur Jean-François BEORCHIA
Directeur Exécutif INSO Sarl
2, route de la Noue
F-91 190 – GIF SUR YVETTE